



Dictionnaire des théâtres du monde

Spectateur

Litttré le définit ainsi : « Celui, celle qui est témoin d'une chose, quelle qu'elle soit. Particulièrement, celui, celle qui assiste à une représentation théâtrale. » [Voir [Spectacle](#)].

Témoin ou voyeur

Le mot « spectateur » n'est pas l'exact pendant du mot spectacle. Dans son usage général (hors théâtre), il n'avantage pas l'activité visuelle du sujet percevant, il dénote sa qualité de témoin. Spectateur finit même par signifier « celui qui observe sans agir ». La même chose se produit pour l'emploi du mot au théâtre : « Celui qui assiste à une représentation ». En extension le terme est clair : il oppose celui qui assiste à celui qui donne la représentation, et le spectateur à l'acteur, réunis dans le même lieu. Mais peut-on décrire son fonctionnement ? C'est là que les ambiguïtés du terme font apparaître les problèmes.

Il faut noter qu'à la différence du terme de [public](#), le spectateur est toujours considéré dans son comportement individuel : on a pu étudier la composition sociale, les habitudes, les goûts du public, son comportement collectif (communauté, communion) ; l'emploi du pluriel « les spectateurs » renvoie au contraire à la diversité des réactions, au refus de l'unanimité dans l'étude de la pratique théâtrale. Quant au singulier « le spectateur », à la fois le plus concret dans la pratique et le plus abstrait dans la théorie, il sert à repérer une typologie de comportements possibles.

Juge ou consommateur

La question la plus polémique est celle que pose la prétendue « passivité » du spectateur. Celle-ci découle d'une confusion appuyée sur son comportement physique dans l'espace : du fait qu'il est en général assis et ne manifeste pas pendant le déroulement du jeu des acteurs, on en déduit abusivement qu'il ne fait rien, qu'il ne participe pas, donc qu'il est passif. Il s'agit là en fait d'une idée introduite autour de 1968 par tout un courant de praticiens qui souhaitaient un autre comportement du spectateur : rompre la séparation entre la scène et la salle, comme symbole de la séparation fonctionnelle entre l'acteur et le spectateur, amener ce dernier à « entrer dans le jeu » ; derrière cette incitation, l'affirmation que « le théâtre c'est la vie » (Living Theatre). Cette révolution n'a pas produit tous les résultats escomptés sur un public qui a finalement préféré la tradition d'une séparation entre la fonction de l'acteur et celle du spectateur.

Mais on ne peut pas déduire sa « passivité » de son apparente immobilité non participante. Si la fonction différentielle du spectateur par rapport à l'acteur est d'être le « non-actant » (c'est ainsi que le nomme la théorie actuelle soucieuse d'éviter les confusions), c'est-à-dire celui qui n'engage pas son corps dans l'acte de représentation, cela n'empêche qu'il participe de sa place au jeu de représentation. Car si le théâtre est défini comme une activité d'échange à partir des actions physiques proposées par les acteurs (évoquant d'êtres absents par le biais de comportements ludiques, à la fois réels et fictifs), on peut dire que le terme final de la représentation est l'image et le jugement construits dans la mémoire du spectateur à partir de ce que l'acteur lui propose et de ce que lui-même y met de sa propre culture et de sa propre sensibilité. Et là, deux comportements extrêmes sont possibles, l'un dit actif et l'autre dit passif : selon que le spectateur reçoit ou qu'il construit l'objet de la représentation, ou plutôt selon la manière dont on décrit qu'il le reçoit ou le construit. Car, en tout état de cause, sans participation mentale active du spectateur il n'y a pas de jeu théâtral (même s'il y a « spectacle »). Ainsi la passivité (toujours possible en fait) ne définit pas théoriquement le spectateur (le non-actant).

L'image que [Brecht](#) donne du théâtre dans Le Théâtre de la rue éclaire bien ce problème : le théâtre n'est pas le fait d'assister à un événement comme témoin, car au théâtre l'événement est absent, et celui qui est dans le rôle du témoin (sous la forme fictive du témoignage à distance) c'est l'acteur. Et

le spectateur est celui qui participe au « jugement autour de ce témoignage ». Finalement, la seule passivité qu'on puisse dénoncer au théâtre est la passivité du spectateur à l'égard de lui-même, quand rien de ce qu'il perçoit ne lui permet de vivre cette expérience comme une modification de sa représentation du monde et de sa présence au monde – celle qui définit son assistance à la représentation (au théâtre) comme foncièrement inutile.

Rédacteur(s)

[P. VOLTZ](#)

Éditions Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Lexique théorique et théoriciens](#)

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : **acteur** **représentation**

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-spectateur>